



Département de l'AIN

Arrondissement de Bourg-en-Bresse

Canton de Meximieux

Accusé de réception en préfecture
001-210100327-20230227-20230227-01-DE
Date de télétransmission : 02/03/2023
Date de réception préfecture : 02/03/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Égalité, Fraternité

VILLE DE BÉLIGNEUX

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

NOTE DE SYNTHÈSE

BÉLIGNEUX

SOMMAIRE

1 - Section de fonctionnement

- 1.1 / Les recettes de fonctionnement
- 1.2 / Les dépenses de fonctionnement

2 - La section d'investissement

- 2.1 / Les recettes d'investissement
- 2.2 / Les dépenses d'investissement

3 – Le personnel

4 - Résultats de l'exercice

5 - Ratios d'analyse financière

6 - Etat de la dette

- 6.1 / Encours de la dette
- 6.2 / La capacité de désendettement

L'article 2313-1 du CGCT (code général des collectivités territoriales) prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif 2020 de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Accusé de réception en préfecture
 2023-007-Permettre aux citoyens
 Date de télétransmission : 02/03/2023
 Date de réception préfecture : 02/03/2023

Le compte administratif rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année N+1. Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. Contrairement au budget primitif, il n'y a pas d'obligations d'équilibre pour ce document. Il permet de retracer l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par la commune sur l'exercice clos.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours et/ou à venir. Ces différents programmes permettent de répondre à vos attentes quant à l'évolution de la collectivité ainsi qu'à valoriser le patrimoine. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts. Il sera présenté, par le biais de ce document, les résultats de l'exercice 2020 ainsi que ceux des années précédentes afin de voir l'évolution de la santé financière de la commune.

Pour la commune de Béligneux 2022 a été marquée par la mise en œuvre de services structurés administratifs, scolaire et restauration scolaire (partie surveillance). Des services qui fonctionnaient très difficilement jusqu'à présent, à cela un retour à la normale dans les dépenses de fonctionnement. Une restructuration qui a engendré des surcoûts dans la masse salariale. Le conseil municipal a fait le choix de mettre en place un service public de qualité en recrutant des professionnelles notamment dans la partie scolaire.

1 - Section de fonctionnement

1.1 - Les recettes de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité.

Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Les recettes liées à la fiscalité ;
- Les dotations ;
- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2021, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **1 893 824,08 €**.

Elles se décomposent de la façon suivante :

CHAPITRE	INTITULÉ	2018	2019	2020	2021	2022	EVOLUTION 2018-2022	Taux de croissance Annuel
013	Atténuation de charges	22 284,09	10 114,86	14 854,14	8 260,30	28 139,13	26,27%	4,78%
70	Produits de gestion courante	6 721,84	4 908,25	-30 047,99	11 483,16	8 324,04	23,84%	4,37%
73 et 731	Impôts et taxes	1 108 384,84	1 119 838,54	1 141 115,37	1 123 413,95	1 199 751,57	8,24%	1,60%
74	Dotations et participations	496 401,33	471 682,37	475 046,21	623 364,58	595 949,57	20,05%	3,72%

75	Autres produits de gestion courante	53 916,82	54 020,18	46 397,94	52 616,67	61 659,77	14,36%	2,72%
76	Produits financiers	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%	-100,00%
77	Produits exceptionnels	8 903,00	5 841,33	2 700,00	1 751,46	0,00	-100,00%	-100,00%
042	Opération d'ordre transfert entre sections	1 656,00	6 577,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%	-100,00%
	RECETTES DE L'EXERCICE	1 699 167,92	1 672 982,53	1 650 065,67	1 820 890,12	1 893 824,08	11,46%	2,19%

Les recettes réelles sont en hausse de 4,5 % par rapport à 2021 une hausse qui est loin d'absorber le taux d'inflation qui a été de 5 % sur l'année 2022.

- Chapitre 013 « atténuations de charges » 28 139,13 € une hausse importante de 230 % sur l'année 2022 au regard des nombreux arrêts maladie.

Sur ce chapitre, sont inscrits les remboursements sur rémunérations effectués par les organismes sociaux (indemnités journalières...). Une ligne difficile à prévoir elle dépend uniquement des arrêts maladie donc difficile de prévoir le montant.

- Chapitre 70 « produits des services et du domaine » représente 0,45 % des recettes réelles de fonctionnement. Il retrace les recettes liées aux concessions dans les cimetières, les redevances d'occupation du domaine public.
- Chapitres 73 et 731 « impôts et taxe et fiscalité locale » 1 199 751,57 € en hausse de 6,7 %. Sur ce chapitre, sont inscrits notamment le produit des taxes, le FPIC. 2022 a été marquée par une hausse de 3,5% des bases d'imposition une hausse non négligeable pour les collectivités. Le chapitre 73 représente 58 % des recettes réelles de fonctionnement.
- Chapitre 74 « Les dotations et participations » 595 949,57 € en baisse 4 %. Sont inscrites notamment la dotation globale de fonctionnement, les allocations compensatrices et diverses participations accordées par l'État et la CAF. Les dotations et participations constituent 31,5 % des produits réels de fonctionnement.

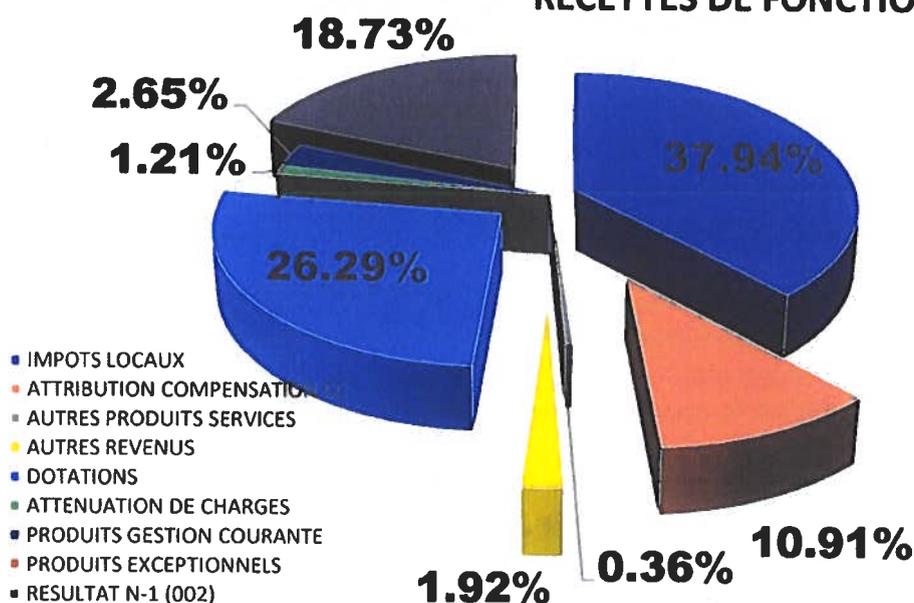
INTITULÉ	2018	2019	2020	2021	2022
D.G.F.	377 196	366 980	362 667	357 923	354 210

INTITULÉ	2018	2019	2020	2021	2022
Dotation Solidarité Rurale	42 310	42 182	44 740	45 778	47 668
Attribution de compensation	217 459	217 459	217 459	217 459	217 459
Dotation Solidarité Communautaire	37 032	36 647	36 469	36 390	36 747
FNGIR	80 087	80 148	80 148	80 148	80 148
Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle émane du Département	7 733	6 712	6 711	6 978	7 171

- Chapitre 75 « autres produits de gestion courante » 61 659,77 € en hausse de 16 %. Sont inscrites sur ce chapitre les recettes liées aux revenus des immeubles (locations et produits divers).

INTITULÉ	MONTANT 2021	2022		OBJET
		MONTANT	% DE REALISATION	
IMPOTS LOCAUX	849 370,00	844 090,00	99,39%	Impôts de répartition 001-21010327-20230227-20230227-01-DE Date de télétransmission : 02/03/2023 Date de réception préfecture : 02/03/2023
ATTRIBUTION COMPENSATION CC	253 850,00	254 207,00	10,91%	Communauté de communes
AUTRES PRODUITS SERVICES	11 483,00	8 324,00	0,36%	
AUTRES REVENUS	56 182,00	44 763,00	1,92%	PUP, TAXES PYLONES, FCTVA, DROITS DE PLACE
DOTATIONS	587 378,00	612 641,00	26,29%	Droits de mutations, FNGIR, DGF, DSR, CAF, PEREQUATION TP
ATTENUATION DE CHARGES	8 260,00	28 139,00	1,20%	remboursement maladie
PRODUITS GESTION COURANTE	52 616,00	61 660,00	2,65%	locations et ménage SDF
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 751,00	0,00		Chapitre 77
RESULTAT N-1 (002)	242 140,00	436 439,00	18,73%	Résultat de clôture N-1
TOTAL	2 063 030,00	2 330 263,00	100,00%	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN %



1.2 - Les dépenses de fonctionnement

On retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général ;
- Les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2022, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **1 641 585,00 €** :

➤ 1 590 432,70 € au titre des opérations réelles,

➤ 51 152,30 € pour les opérations d'ordre (dotations aux amortissements)

CHAPITRES	INTITULÉ	2018	Accuse de réception en préfecture 001-210100327-20230227-20230227-01-DE Date de télémission : 02/03/2023 Date de réception préfecture : 02/03/2023				EVOLUTIO N 2018-2022	Taux de croissance Annuel
			2019	2020	2021	2022		
011	Charges à caractère général	394 327,10	445 075,52	498 703,66	398 899,50	418 683,05	6,18%	1,21%
012	Charges de personnel & frais assimilés	630 055,63	583 432,06	596 790,52	653 451,70	771 477,40	22,45%	4,13%
014	Atténuation de produits	56 003,00	59 157,00	57 332,00	59 685,00	59 289,00	5,87%	1,15%
65	Autres charges de gestion courante	201 652,00	212 063,32	222 092,57	266 359,18	322 868,70	60,11%	9,87%
66	Charges financières	28 447,25	25 914,23	56 927,82	17 639,81	17 753,38	-37,59%	-9,00%
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	230 879,27	0,00	361,17		
042	Opération d'ordre transfert entre sections	153 602,38	277 851,78	277 339,60	230 556,27	51 152,30	-66,70%	-19,74%
	DEPENSES DE L'EXERCICE	1 464 087,36	1 603 493,91	1 940 065,44	1 626 591,46	1 641 585,00	12,12%	2,31%
023	Virement à la sect d'investissement	639 664,77	624 383,91	181 574,74	132 980,84	369 038,50	-42,31%	-10,42%

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 14 % par rapport à 2021 où elles atteignaient 1 396 035,19 €. En revanche, elles restent inférieures à 2020 où elles atteignaient 1 662 725,84 €. Nous revenons dans une réalité des dépenses de fonctionnement maîtrisées et cohérentes avec notre strate au regard des charges qui nous incombent.

➤ **Chapitre 011** « charges à caractère général » : 418 683,05 € en hausse de 5%.

Au sein de ce chapitre, sont inscrites les dépenses relatives aux fluides, à l'entretien des bâtiments et du matériel roulant, aux primes d'assurances etc...

Le chapitre 011 représente **26,30 %** des dépenses réelles de fonctionnement.

➤ **Chapitre 012** « dépenses de personnel » 771 477,40 € diminué du chapitre 013 remboursement maladie 28 139,13 € soit une dépense réelle de 743 338,27 en augmentation de 15 %.

L'augmentation de ce chapitre provient essentiellement de la restructuration des services administratifs et scolaires. Il a fallu mettre en concordance nos besoins avec du personnel qualifié pour assurer un service public de qualité. L'année 2022 a également été marquée par de nombreux arrêts maladie et des indemnités de fin de contrat à assumer suite au non renouvellement d'agents contractuels au profit d'agents titulaires.

Le chapitre 012 représente **46 %** des dépenses réelles de fonctionnement.

➤ **Chapitre 014** « atténuations de produits » 59 289 € dépense stable.

Le chapitre 014 représente **3,80 %** des dépenses réelles de fonctionnement.

➤ **Chapitre 65** « autres charges de gestion courante » 322 868,70 € en hausse de 20 %

Sur ce chapitre, sont inscrites notamment les dépenses relatives aux indemnités de fonction (73 072 €), aux subventions versées aux associations (63 164 €) et au CCAS (15 000 €).

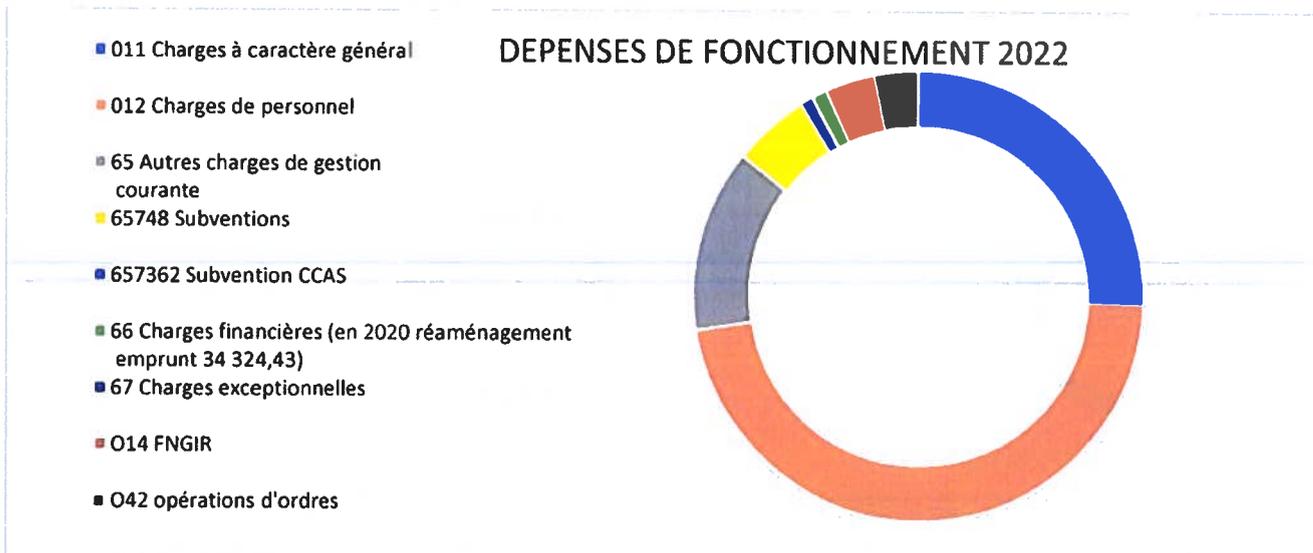
Un chapitre impacté suivants les travaux réalisés sur l'électrification rurale avec le SIEA et cette année le doublement de la subvention octroyée au CCAS afin qu'il passe face à la précarité de certaines familles.

Le chapitre représente 20 % des dépenses réelles.

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 02/03/2023
Date de réception préfecture : 02/03/2023

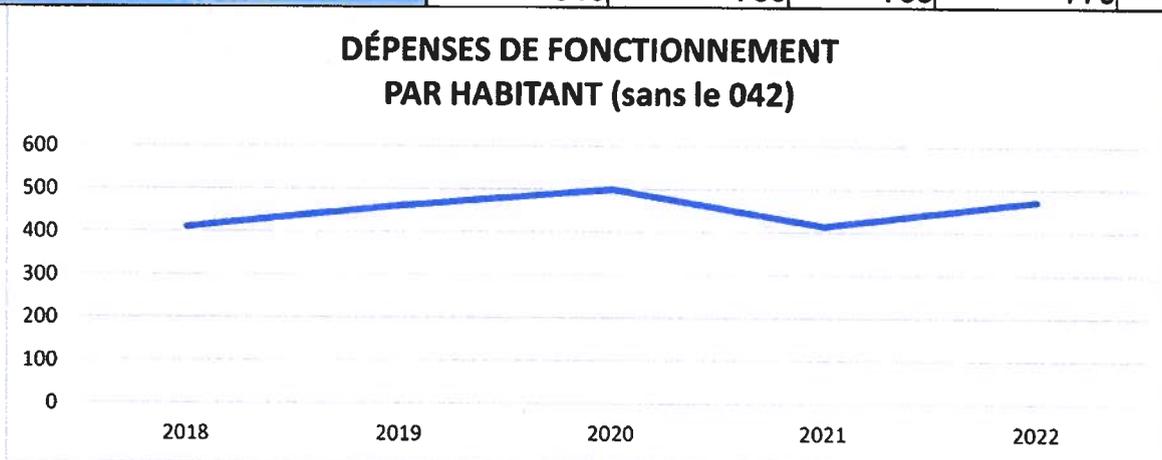
➤ **Chapitre 66 « charges financières » 17 753,38 €**

Le remboursement des intérêts de la dette représente 1,10 % des dépenses réelles de fonctionnement.



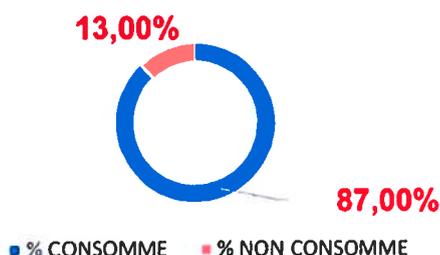
SYNTHESE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT / HABITANT

ANNÉE	2018	2019	2020	2021	2022
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT	409	459	498	413	471
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MOYENNE DE LA STRATE	913	760	738	770	nc



CONSOMMATION DES CRÉDITS AU REGARD DES INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

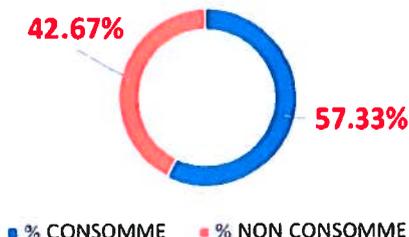


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Accusé de réception en préfecture
001-210100327-20230227-20230227-01-DE
Date de télétransmission : 02/03/2023
Date de réception préfecture : 02/03/2023



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

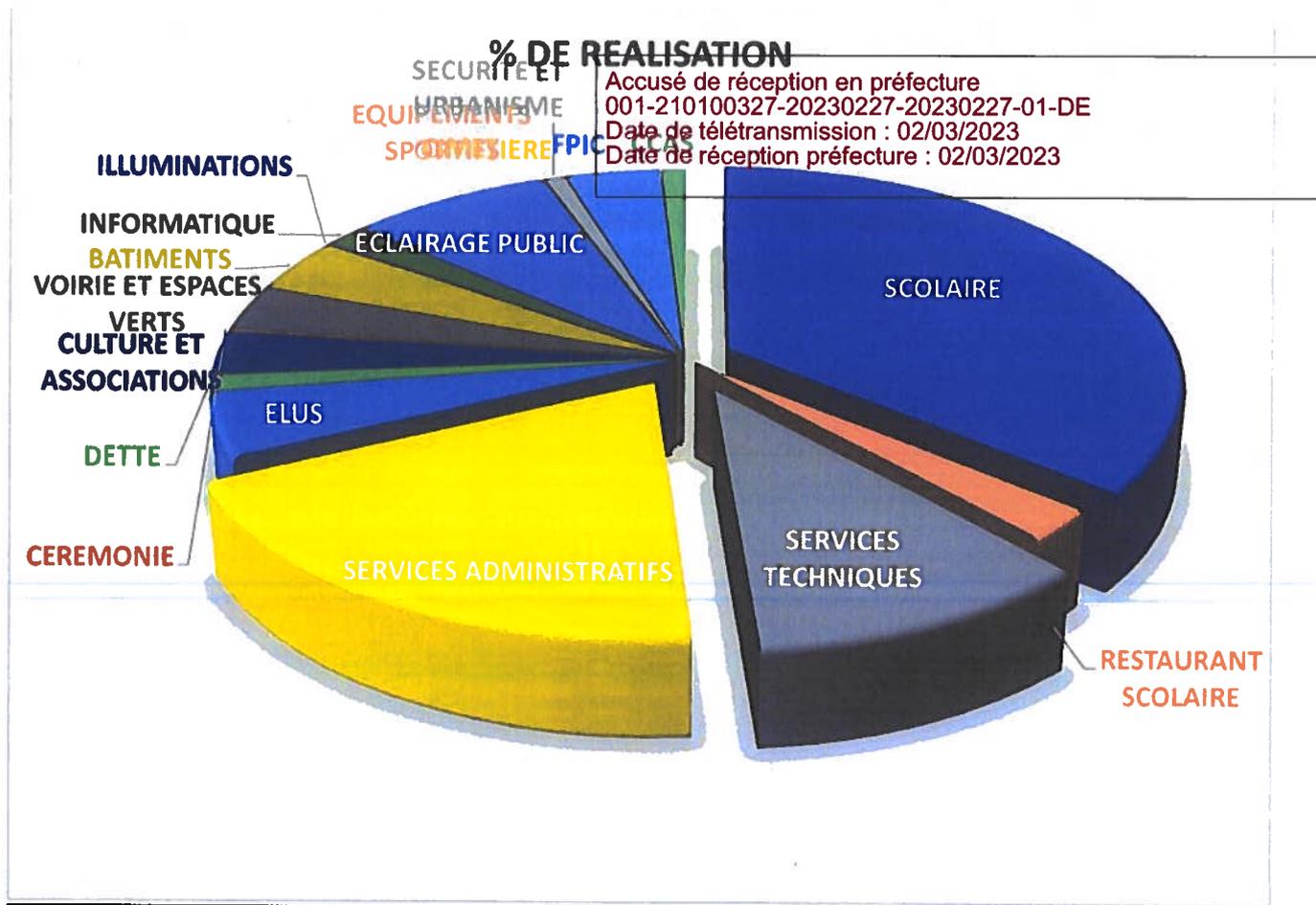


RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉTAIL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICES

SERVICES	MONTANT GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (sans le 042)	MONTANT DU SERVICE 2022	% DE REALISATION
SCOLAIRE	1 590 432.54	560 720	35.26%
RESTAURANT SCOLAIRE	1 590 432.54	36 477	2.29%
SERVICES TECHNIQUES	1 590 432.54	167 435	10.53%
SERVICES ADMINISTRATIFS	1 590 432.54	299 629	18.84%
ELUS	1 590 432.54	73 097	4.60%
DETTE	1 590 432.54	17 753	1.12%
CULTURE ET ASSOCIATIONS	1 590 432.54	51 822	3.26%
CEREMONIE	1 590 432.54	1 906	0.12%
VOIRIE ET ESPACES VERTS	1 590 432.54	52 841	3.32%
BATIMENTS	1 590 432.54	64 535	4.06%
ILLUMINATIONS	1 590 432.54	2 422	0.15%
INFORMATIQUE	1 590 432.54	24 071	1.51%
ECLAIRAGE PUBLIC	1 590 432.54	129 451	8.14%
EQUIPEMENTS SPORTIFS	1 590 432.54	611	0.04%
SECURITE ET URBANISME	1 590 432.54	11 808	0.74%
CIMETIERE	1 590 432.54	3	0.00%
FPIC	1 590 432.54	59 289	3.73%
CCAS	1 590 432.54	15 000	0.94%



2 - Section d'investissement

A l'inverse de la section de fonctionnement qui implique des recettes et dépenses récurrentes, la section d'investissement comprend des recettes et dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets de la collectivité.

2.1 - Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, Europe) ;
- Le FCTVA (fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) et la taxe d'aménagement ;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé compte 1068 (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement) ;
- Les emprunts ;

Pour l'exercice 2022, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 210 340,86 €, elles se décomposent de la façon suivante :

- Subventions d'investissement : 68 879,14 €
- FCTVA et Taxe d'Aménagement : 90 309,42 €
- Amortissements : 51 152,30 €

2.2 - Les dépenses d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations en cours ;

- Le remboursement des emprunts

Pour l'exercice 2022, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **697 232,24 €**.
Elles se décomposent de la façon suivante

- Dépenses d'équipement (chapitres 20, 204, 21 et 23) : 525 545,68 €
- Capital de la dette (chapitre 16) : 171 686,56 €

Accusé de réception en préfecture
001210199237-20230327-80330287-1-15
Date de télétransmission : 02/03/2023
Date de réception préfecture : 02/03/2023

RÉTROSPECTIVE PAR CHAPITRE SECTION D'INVESTISSEMENT 2018-2022

CHAPITRES	INTITULÉ	2018	2019	2020	2021	2022	EVOLUTION 2018-2022	Taux de croissance Annuel
DEPENSES								
001	Solde d'exécution	16 557,35	0,00	386 295,38	0,00	0,00	-100,00%	-100,00%
	Dépenses d'équipement	120 949,44	427 487,97	1 228 398,18	597 544,11	525 545,68	334,52%	34,15%
10	Dotations fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	239 720,92	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	5 460,00	10 890,00	4 488,00	32 828,82	41 964,84	688,59%	50,36%
204	Subventions d'équipement versées	42 593,44	71 701,96	0	7 917,00	159 120,00	273,58%	30,16%
21	Immobilisations corporelles	41 251,14	180 766,99	179 231,81	149 159,99	135 169,28	227,67%	26,79%
23	Immobilisations en cours	31 844,86	184 109,02	1 044 876,37	407 638,30	189 291,56	498,17%	43,01%
	Dépenses financières	138 123,36	140 124,22	444 832,70	156 143,82	171 688,56	24,30%	4,45%
16	Emprunts et dettes	138 123,36	140 124,22	444 832,70	156 143,82	171 688,56	24,30%	4,45%
	Dépenses d'ordre	1 858,00	6 577,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%	-100,00%
040/041		1 858,00	6 577,00	0	0	0	-100,00%	-100,00%
	DEPENSES DE L'EXERCICE	277 286,15	574 189,19	2 059 524,28	753 687,93	697 232,24	151,45%	20,25%
RECETTES								
001	Excédent investissement reporté	0,00	18 517,11	0,00	575 938,13	636 143,79		
13	Subventions d'investissement	5 816,00	46 119,00	3 055,85	71 116,27	68 879,14	1084,30%	63,94%
16	Emprunts et dettes	35 248,04	35 248,04	1 150 237,44	500 000,00	0,00	-100,00%	-100,00%
10	Apports, dotations	41 259,59	43 281,76	108 733,08	243 146,25	90 309,42	118,88%	16,96%
1068	Excédent de fonctionnement	57 600,35	0,00	1 045 376,05	0,00	0,00	-100,00%	-100,00%
204	Subventions d'investissement	2 278,90	11 711,11	10 581,30	4 345,52	0,00	-100,00%	-100,00%
21	Immobilisations corporelles	0,00	516,47	0,00	264,39	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	40 139,07	4 185,81	0,00		
040	Opérations ordre entre sections	153 602,38	277 851,78	277 339,60	230 556,27	51 152,30	-66,70%	-19,74%
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES DE L'EXERCICE	295 803,28	433 245,27	2 635 462,39	1 629 552,84	846 484,85	186,16%	23,40%
021	Virement de la sect.de fonctionnement	639 664,77	624 383,91	181 574,74	132 980,84	369 038,50	-42,31%	-10,42%

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2022

INTITULE	NUMÉRO D'OPERATION	BUDGÉTISÉ 2022	RÉALISÉ 2022	RESTES A RÉALISER	DESCRIPTION ACHAT
GRUPE SCOLAIRE	133	120 129,53 €	122 787,56 €		Toiture GS école/monobrosse/nettoyeur vapeur/lave vaisselle/travaux et jeux GS/volets GS, capteurs CO2
MATERIEL TECHNIQUE	136	61 750,00 €	60 035,85 €		remorque/cuve fioul(fourche)masque et perfo/chargeur/herse/perceuse scie et matériel électrique
VOIRIE	139	46 000,00 €	23 446,80 €	3 400,00 €	Pots de fleurs/barrières circulation/aménagement RD1084 RAR : décapage trottoirs
PLU	191	58 671,00 €	22 187,06 €	36 000,00 €	révision du PLU
MAIRIE	193	64 000,00 €	31 829,05 €	10 200,00 €	Chaudière/bureau compta/coffre fort état civil/ vitrine/ vidéoprojecteur/ enceinte et micro/lave vaisselle/matériel informatique RAR : Ecran tactile pour affichage et mange debout
SALLE REUNION GRANDE HERMIERE	213	2 000,00 €	0,00 €		

AMENAGEMENT BARMETTES ET BRUYERES	214	10 000,00 €	5 884,78 €		solde marché de travaux reste pour 2013 à inscrire solde maîtrise d'œuvre
ILLUMINATION	218	30 000,00 €	20 409,35 €		achat de décors sites (rond point, Marie, Chânes, Béligneux)
SIGNALÉTIQUE	219	3 500,00 €	3 282,59 €		signalétique pour voirie communale
MODE DOUX MONTEE DE BELIGNEUX	221	397 400,00 €	179 121,36 €	26 000,00 €	annonces légales, relevé topo, AMO, réseaux SIEA RAR : AMO et MO
SIEA	222	2 500,00 €	0,00 €		
VIDÉO SURVEILLANCE	224	36 429,20 €	0,00 €	1 800,00 €	Aménagement gare, mairie et bibliothèque RAR : lien radio pour vidéo surveillance
RESTAURANT SCOLAIRE	226	12 600,00 €	12 557,74 €		four de remise en température et armoie maintien température RAR : aménagement de l'étang de la combe
ENVIRONNEMENT	227	76 000,00 €	0,00 €	26 000,00 €	Logiciel pour la gestion des cimetières NEOCIM RAR : reprise des concessions
CIMETIERES	228	35 000,00 €	11 120,26 €	13 000,00 €	
WC PUBLICS	229	25 000,00 €	0,00 €		
LOCAL BOULES	230	5 500,00 €	1 452,00 €		Enduits sur le mur du local Le jeu de l'araignée à côté de la mairie
AIRES DE JEUX	231	40 000,00 €	31 331,28 €		
TOTAL		1 026 479,73	525 545,68	116 400,00	
CAPITAL EMPRUNT		171 786,56 €	171 686,56 €	0,00 €	
O40/O41		17 916,00 €	0,00 €		
001 - DEFICIT		0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL GENERAL		1 216 182,29 €	697 232,24 €	116 400,00	

3 – Le personnel

CHARGES DE PERSONNEL

- ❖ L'analyse reprend le total du chapitre des charges de personnel (chapitre 012) diminué des recettes liées au remboursement de la maladie (chapitre 013) :
- ❖ On constate que le poids de la masse salariale est moindre que pour les communes de même strate. La masse salariale est une constante qui varie d'une commune à une autre suivant le degré de compétence et le grade des agents recrutés et suivant les services que la commune souhaite développer au sein de son institution. Une augmentation en 2022 qui résulte :
 - ✓ D'une restructuration de deux services importants : administratif et scolaire ;
 - ✓ En administratif il a été procédé à l'embauche d'une personne supplémentaire pour prendre en charge la gestion de l'urbanisme et de l'informatique ;
 - ✓ Au sein du service scolaire des ATSEM titulaires ont été recrutés, en remplacement d'agents contractuels non qualifiés. Les ATSEM assurent

également le temps méridien par conséquent elles ne font plus le ménage le soir.

Il donc fallu recruter des agents d'entretien supplémentaires ;

- ✓ Les arrêts maladie ont été nombreux en 2022 suite à la restructuration un phénomène qui a engendré une surcharge de la masse salariale puisqu'il a fallu remplacer le personnel en maladie. Des doublons qui ont eu un coût important pour la collectivité ;
- ✓ Malgré cette situation nous restons en deçà de la strate.

On peut constater dans le tableau, ci-dessous, que le montant par habitant pour la masse salariale est bien en deçà de celui de la strate.

INTITULÉ	2018	2019	2020	2021	2022
Compte 012-013	607 773	573 317	581 936	645 191	743 338
Montant en € par habitant	179	171	173	191	220
Montant en € par habitant moyenne de la strate (source dgcl)	360	364	364	377	nc

Les dépenses de personnel se sont élevées à 771 477 € pour l'année 2022 sans déduction du chapitre 013.

Effectif au 31/12/2022 = 21 agents :

SERVICES	NOMBRE D'EQTP
SCOLAIRE	10,39
ADMINISTRATIF	4,77
SERVICES TECHNIQUES	3
TOTAL	18,16

Intitulé	Nombre	NOMBRE EQTP
TITULAIRES	12	11,37
CONTRACTUELS	9	6,79
TOTAL	21	18,16

	CATEGORIE A	
	Titulaire	
	H	F
55 à 60 ans		1
TOTAL		1

	CATEGORIE B	
	Contractuel	
	H	F
49 à 54 ans	1	
TOTAL	1	

CATEGORIE C				
Tranches d'âge	Titulaires		Contractuels	
	H	F	H	F
55 à 60 ans	1	1		1
49 à 54 ans	1	4		2
43 à 48 ans	1	2		2
37 à 42 ans		1		
31 à 36 ans				2
25 à 30 ans			1	
TOTAL	3	8	1	7

Effectif :

Accusé de réception en préfecture
001-210100327-20230227-20230227-01-DE
Date de télétransmission : 02/03/2023
Date de réception préfecture : 02/03/2023

- 8 agents titulaires à temps complet
 - 4 agents titulaires à temps non complet
 - 3 agents contractuels à temps complet
 - 6 agents contractuels à temps non complet
- = 11 temps complet et 10 temps non complet

Soit 12 agents titulaires et 9 agents contractuels

un total de 21 agents représentant 18,16 équivalents temps-plein

4 – Résultat de l'exercice – vue globale budget 2022 et les grands agrégats

BUDGET COMMUNAL en EUROS - EXERCICE 2022							
SECTION DE FONCTIONNEMENT 2022							
DEPENSES				RECETTES			
COMPTES	INTITULES	MONTANT BUDGETISE 2022	MONTANT RÉALISÉ 2022	COMPTES	INTITULES	MONTANT BUDGETISE 2022	MONTANT RÉALISÉ 2022
011	Charges à caractère général	567 919.29 €	418 683.02 €	002	Excédent	436 439.50 €	436 439.50 €
012	Charges de personnel	804 000.00 €	771 477.40 €	013	Atténuation de charges	8 000.00 €	28 139.13 €
65	Autres charges de gestion courante	269 480.00 €	214 704.70 €	70	Produits des services	11 000.00 €	8 324.04 €
65748	Subventions	99 100.00 €	93 184.00 €	73	Impôts et taxes	327 959.00 €	334 811.57 €
657382	Subvention CCAS	15 000.00 €	15 000.00 €	731	Fiscalité locale	815 100.00 €	864 840.00 €
66	réaménagement emprunt 34 324,43)	18 990.71 €	17 753.38 €	74	Dotations et participations	606 794.00 €	595 949.57 €
67	Charges exceptionnelles	400.00 €	381.17 €	75	Autres produits de gestion courantes	51 700.00 €	61 659.77 €
O14	FNGIR	60 000.00 €	59 289.00 €	77	Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €
O42	opérations d'ordres	55 000.00 €	51 152.30 €	O42	Amortissement des subventions	1 916.00 €	0.00 €
	SOUS-TOTAL	1 889 870.00 €	1 641 684.97 €	76	Produits financiers	0.00 €	0.00 €
O23	Virement à la section d'investissement	369 038.50 €	0.00 €				
	TOTAL DEPENSES	2 258 908.50 €	1 641 684.97 €		TOTAL RECETTES	2 258 908.50 €	2 330 263.59 €
SECTION D'INVESTISSEMENT 2022							
DEPENSES				RECETTES			
COMPTES	INTITULES	MONTANT BUDGETISE 2022	MONTANT RÉALISÉ 2022	COMPTES	INTITULES	MONTANT BUDGETISE 2022	MONTANT RÉALISÉ 2022
001	Déficit	0.00 €	0.00 €	001	Excédent	636 143.79 €	636 143.79 €
16	Emprunts et dettes	171 786.56 €	171 686.56 €		Virement de la section de fonctionnement	369 038.50 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles	58 871.00 €	41 984.84 €	021	FCTVA	95 000.00 €	58 297.86 €
204		182 500.00 €	159 120.00 €	10222	Taxe d'aménagement	45 000.00 €	34 011.56 €
21	Immobilisations corporelles	153 279.20 €	135 189.28 €	1068	Affectation des résultats	0.00 €	0.00 €
23	Immos en cours	652 029.53 €	189 291.56 €	13	Subventions d'inv reçues	0.00 €	68 879.14 €
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 916.00 €	0.00 €	O40	Opérations d'ordres	55 000.00 €	51 152.30 €
O41	opérations d'ordres (intégration frais d'annonces	16 000.00 €	0.00 €	O41	Opérations patrimoniales	16 000.00 €	0.00 €
	TOTAL DEPENSES	1 216 182.29 €	697 232.24 €		TOTAL RECETTES	1 216 182.29 €	846 484.65 €

Les Grands agrégats du compte administratif 2022

INTITULE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
montant de l'année N	1 641 585.00 €	1 893 824.08 €	697 232.24 €	210 340.86 €
RESULTATS N	252 239.08 €		-	486 891.38 €
REPORTS N-1 (002 ET 001)	436 439.50 €			636 143.79 €
RESULTATS CUMULES	688 678.58 €			149 252.41 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	837 930.99 €			
RESTES A REALISER DE L'ANNEE			116 400.00 €	- €
RESULTAT DES RESTES A REALISER			-	116 400.00 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT EN INVESTISSEMENT	Correspond au résultats cumulés d'investissement + les restes à réaliser			32 852.41 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT	721 530.99 €			

5 – Ratios d'analyse financière

Population totale 2022		3 376				
Population DGF 2022		3 431				
Ratios :	2018	2019	2020	2021	2022	
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	49,14%	44,89%	43,41%	47,41%	49,05%	
(DRF + capital de la dette) / RRF (= MAC)	84,15%	86,71%	89,54%	84,36%	92,11%	
Taux d'équipement (= Equipement brut / RRF)	7,17%	25,74%	74,57%	46,03%	27,75%	
Encours de la dette au 31/12	1 104 845	959 096	1 632 126	1 975 982	1 806 695	
Encours de la dette / RRF	65,46%	57,76%	99,07%	108,62%	95,40%	

Informations financières/ratios	Données communales 2022	Moyennes nationales de la strate démographique (données 2021)
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/habitant	471	770
Fiscalité directe/habitant	231	443
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/habitant	561	941
DGF/population	105	
Dépenses de personnel/DRF	220	377
DRF + capital dette/RRF	0.93	

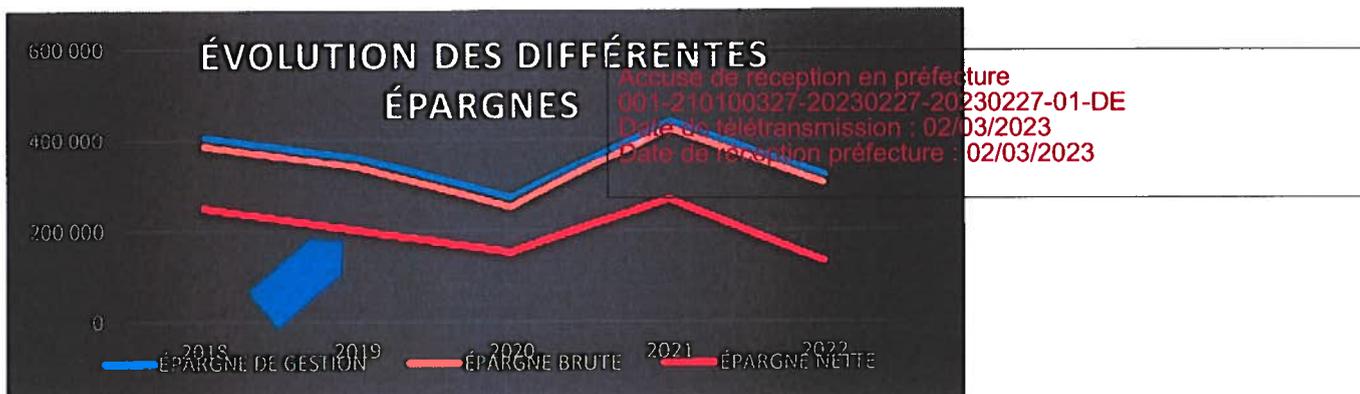
Dépenses d'équipement/RRF	0,28	
Potentiel fiscal par habitant	836,69	817,46
Effort fiscal	1,78053	1,109026
Annuité de la dette/population	56,12	90
Taux d'endettement (annuité de la dette/produits réels de fonctionnement)	10 %	

L'ÉPARGNE ET LA SITUATION FINANCIÈRE

sans la prise en compte du : résultat N-1, des opérations d'ordre et des comptes (67 et 77)
pour une vision sincère du réel

Chaîne de l'épargne	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Evolution en 2021 et 2022
A – Recettes réelles de fonctionnement	1 647 366.00	1 819 138.66	1 893 824.08	3.94%
B - Dépenses réelles de Fonctionnement (hors intérêts de la dette et O42 et 67)	1 374 918.75	1 378 395.14	1 572 318.15	12.33%
C – Epargne de gestion (A-B)	272 447.25	440 743.52	321 505.93	-37.09%
D – Intérêts de la dette	22 603.39	17 639.81	17 753.38	0.64%
E – Epargne brute (C-D)	249 843.86	423 103.71	303 752.55	-39.29%
F – Remboursement capital dette	100 168.65	156 143.82	171 686.56	9.05%
G – Epargne nette (E-F)	149 675.21	266 959.89	132 065.99	-102.14%
H - Encours de la dette au 31/12	1 632 126.00	1 975 980.00	1 806 695.00	-9.37%
I - Epargne brute	249 843.86	423 103.71	303 752.71	-39.29%
J - Capacité de désendettement en années (H/I)	6.53	4.67	5.95	

INTITULÉ	2018	2019	2020	2021	2022
ÉPARGNE DE GESTION	405 671	360 836	272 447	440 744	321 506
ÉPARGNE BRUTE	387 027	340 763	252 181	424 855	303 753
ÉPARGNE NETTE	248 904	200 639	152 012	268 712	132 066



La surveillance doit impérativement se faire au niveau de l'épargne nette

La dette

ANNEE	2018	2019	2020	2021	2022
ENCOURS DE LA DETTE	1 104 844	959 096	1 632 126	1 975 982	1 806 695
Montant emprunté	0	0	778 024	500 000	0
Annuité de la dette	166 570	166 038	125 574	173 730	189 440
Capital dette	138 123	140 124	104 993	156 143	171 687
Intérêts de la dette	28 447	25 914	20 581	17 587	17 753
Recettes réelles de fonctionnement	1 687 709	1 660 564	1 647 366	1 819 139	1 893 824
Taux d'endettement (encours dette/RRF)	65,46%	57,76%	99,07%	108,62%	95,40%
Charge de la dette (annuité dette/RRF)	9,87%	10,00%	7,62%	9,55%	10,00%

Accusé de réception en préfecture

001-210100327-20230227-20230227-01-DE

Date de télétransmission : 02/03/2023

Date de réception préfecture : 02/03/2023

**Taux d'épargne
(épargne brute/RRF)**

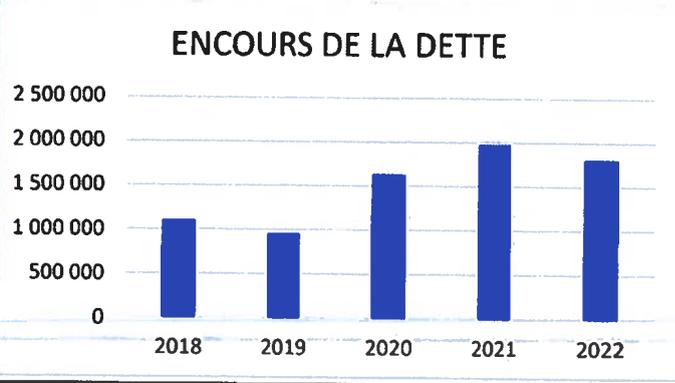
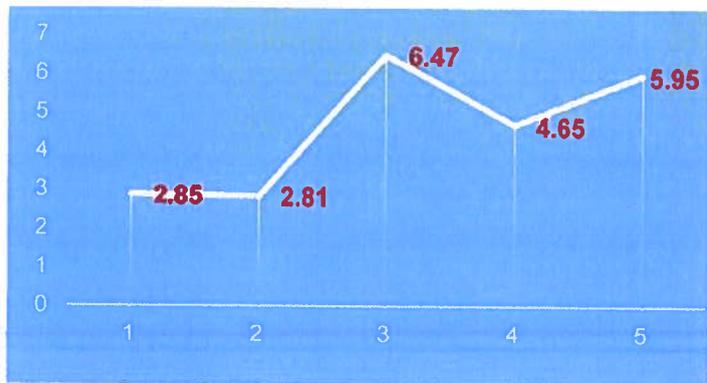
22.93%

20.52%

15.31%

23.35%

16.04%

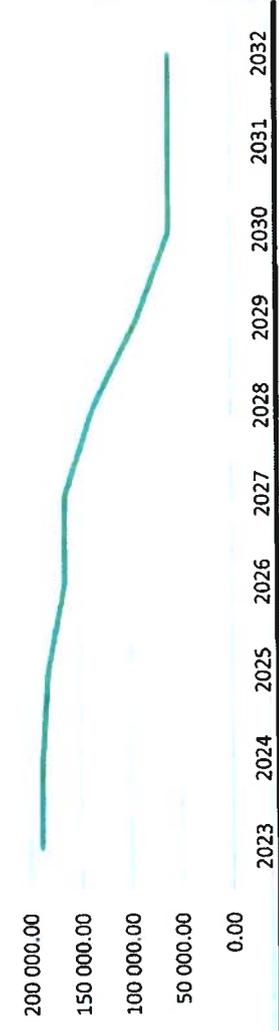


**ENDETTEMENT ANNUIÉS DE 2023 A 2032
CAPITAL + INTERETS**

CODE BUDGET	INTITULE	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
12-01	Voirie	26 888.08	26 888.08	26 888.08	26 888.08	26 888.08					
14-01	Travaux groupe scolaire	37 798.12	36 672.18	36 043.37	35 423.87	34 804.40	34 187.45	25 232.29			
15-01	Travaux groupe scolaire	21 392.64	21 392.64	16 044.66							
20-01	Voirie-travaux chemin des Bruyères	23 302.06	23 301.96	23 301.96	23 301.96	23 301.96	23 301.96	23 301.96	23 301.96	23 301.96	23 301.96
20-02	Voirie-travaux chemin des Bruyères	10 479.36	10 479.36	10 479.36	10 479.36	10 479.36	10 479.36	10 479.36	10 479.36	10 479.36	10 479.36
	refinancement emprunt										
20-03	travaux groupe scolaire	41 900.28	41 900.28	41 900.28	41 900.28	41 900.28	41 900.28	6 983.11			
	mode doux - fin travaux	26 945.24	26 945.24	26 945.24	26 945.24	26 945.24	26 945.24	26 945.24	26 945.24	26 945.24	26 945.24
21-01	chemin des Bruyères	188 705.78	187 579.74	181 602.95	164 938.79	164 319.32	136 814.29	92 941.96	60 726.56	60 726.56	60 726.56
	MONTANT ANNUEL DE LA DETTE - INTERETS ET CAPITAL										

Accusé de réception en préfecture
001-210100327-20230227-20230227-01-DE
Date de télétransmission : 02/03/2023
Date de réception préfecture : 02/03/2023

MONTANT ANNUEL DE LA DETTE INTERETS ET CAPITAL




**LE MAIRE,
JACQUES PIOT**